



Conseil Citoyen de CITE

COMPTE RENDU DU 4 MAI 2016

Présents : 13 membres

Excusés : Lucette Jacquin, Annie Caizergues, Jacky Grau, Amalita de Zarate, Henri Michaud

Ordre du jour :

- Point sur le travail du groupe "circulation" en présence de Mme Granier-Calvet

1°) Point sur le travail du groupe Circulation :

Mme Granier-Calvet détaille les compétences de la Mairie, de l'agglomération et du département.

- Le Plan de Déplacement Urbain est un projet Inter communal (Grand Narbonne). Il a été lancé fin 2000 et a fait l'objet d'une version 0. Cette version lance des pistes. La version 1 sera amendée. Mme Granier-Calvet indique qu'elle n'a eu connaissance de ce P.D.U. qu'en Juillet 2015. L'actuelle municipalité y a apporté ses remarques, et indique que rien n'est financé. Il n'y a pas eu de réunion intercommunale.
- L'actuelle municipalité se concentre sur la commune de Narbonne et sur la nécessité de mettre en commun la gestion du stationnement et du sens de circulation avec les villages voisins. La ville réfléchit sur les zones piétonnes, les zones partagées, les déplacements doux, le sens de circulation, le-covoiturage, les parkings et sur la réduction du nombre de véhicules en centre ville, sans se couper des personnes venant sur Narbonne.
- Travail en collaboration avec les responsables de l'Agglomération, M. Rocher (Maire de Coursan) afin d'analyser le nombre de véhicules entrants et sortants. Une étude a déjà été réalisée sur la provenance des véhicules qui circulent à Narbonne, leurs temps et lieux de stationnement (rotation et %). Ces statistiques doivent être mises en cohérence avec celles de l'agglomération.
- Le SCOT (schéma de cohérence territoriale) regroupe l'ensemble des prévisions d'équipements pour l'ensemble des communes.
- Le P.D.U. est le Plan de Déplacement Urbain au niveau de l'agglomération.
- Il faut caler ce P.D.U. au niveau de la ville. Définir les parkings de covoiturage.
- Une réunion a lieu chaque mois entre la ville et les instances des agglomérations pour prendre les décisions sur les équipements nécessaires (pistes vertes, parking co-voiturage...) et la répartition de leur financement entre le département et l'agglomération. Les parkings de covoiturage devraient être financés pour 50 % par la mairie de Narbonne et 50 % par l'agglomération.
- La mairie de Narbonne gère intra-muros les sens de circulation, la tarification des horodateurs, les places de parking zone bleue, et leurs financements.
- Le pont de Carcassonne : 2 scénarios sont envisagés :
 - Démolition / reconstruction.
 - Réfection complète du pont.
- Mardi prochain, Mme Granier-Calvet présentera aux élus la remise en cause de certains sens uniques pour validation. Le conseil citoyen demande à quel moment les propositions qu'il fait sont prises en compte ? Mme Granier-Calvet répond que ces

remarques sont regroupées par îlot, il est alors demandé aux bureaux d'étude de chiffrer des scénarios.

- Le budget de la voirie est de 6 Millions d'€, pour 192 km de voies communales.

Dans les projets :

- Parking ancienne route de Cuxac : budgétisé
- Réfection de la rue racine : budgétisé
- Création d'un parking rue racine : budgétisé
- Ecoles Sévigné : Voir s'il serait possible de faire rentrer les enfants à l'aide d'auxiliaire de l'école Sévigné afin d'éviter que les parents quittent leur véhicule en plein milieu de la rue ancienne porte neuve pour les accompagner jusque dans la cour. Mme Granier-Calvet va faire un courrier à la directrice de cet établissement dans ce sens. Prendre contact également avec les associations de parents d'élèves pour rappeler les règles de civisme aux parents.
- Mme Granier-Calvet note la nécessité de revoir les travaux qui ont été réalisés pour l'action n°29 (fiche d'intervention n° 5) et qui ne correspondent pas à la demande. En effet 3 plots plastiques ont été posés, alors que la demande portait sur l'allongement de quelques mètres de la place "croisillon jaune" au sol afin de permettre:
 - Le stationnement pour les camions qui livrent Sévigné et ainsi ne bloqueraient plus la rue qui est en sens unique en se garant en plein milieu comme ils le font à l'heure actuelle après l'entrée des élèves.
 - La sortie aisée des containers de Sévigné. Cette place étant régulièrement utilisée pour le stationnement des véhicules particuliers.
 - Le stationnement restant possible pour les véhicules particuliers le week-end.
- Il est souhaitable de sécuriser les enfants des écoles Sévigné de la même manière que les établissements publics par des agents de la ville, payés par la commune, si cela n'est pas fait par des auxiliaires de Sévigné.

Le Conseil citoyen interroge Mme Granier-Calvet sur :

- Le bienfait des zones piétonnes pour les commerces, la suffisance d'animation de ces zones, l'existence d'une étude sur le dynamisme des zones piétonnes.
 - La question sera posée aux représentants de l'office municipal du commerce, mis en place en septembre. A noter que dans les zones piétonnes la reprise des commerces est plus rapide. Un représentant de l'office municipal du commerce pourrait être présent lors de l'une de nos réunions. Une opération façade, et une opération devanture vont être lancées.
- La non-remise en cause par l'actuelle et l'ancienne municipalité de la création d'une nouvelle gare TGV à Montredon. Le conseil citoyen Cité indique que des terrains existants derrière la gare actuelle pourrait permettre la construction d'une voie supplémentaire.
 - Ce doit être la gare du territoire narbonnais.
 - Quelle est la position de la Mairie vis à vis de la création de la ligne T.G.V. ?Le conseil citoyen craint la perte de touristes avec l'éloignement de la future gare et fait part de son inquiétude sur le développement du fret.
- M. Hurtado pose la question pour le bâtiment « les peupliers »



- L'état, la ville et Domitia ont établi deux scénarios :
 - Démolition et reconstruction du bâtiment.
 - Démolition et réaménagement.

Dans les deux cas il y aura diminution de la moitié du nombre de logements.

Madame Granier-Calvet propose de revenir au mois de septembre ou octobre afin de nous apporter réponses aux questions posées, sachant qu'une réunion avec les autres conseils citoyens doit avoir lieu au cours de ce mois.

2°) Suivi de nos doléances :

SUIVI DES PROPOSITIONS / DOLEANCES DEMANDES EN COURS				
Action N°	Libellé Proposition	Compte rendu du	Domaine concerné	Actions prévues ou réalisée
36	Les commerçants ont des difficultés à stationner devant leur boutique pour charger ou décharger leurs marchandises. Suite à l'intransigeance des services de police . Ils ont été verbalisés alors que des véhicules stationnent à longueur devant leur magasin. Un macaron pour les commerçants ne serait-il pas une bonne idée ?	02/02/20 16		
37	Les résidents de la Hercule BIRAT, attirent notre attention sur la dangerosité du parking. En effet une voiture a été incendiée vers 1h du matin	02/02/20 16		

Mme Granier-Calvet informe le conseil citoyen que les déjections canines non ramassées par les propriétaires de chiens qui sont pris en flagrant délit sont verbalisés depuis Pâques, coût du PV : 68 €. 3 agents sont dédiés à cet effet.

Prochaine permanence : Lundi 30 Mai par M. Denis Lenhardt

Prochaine réunion fixée au mardi 7 Juin 2016 à 18H30
salle Polyvalente du CCAS - rue benjamin CREMIEUX
Ordre du jour :